

## DECLARATION REACH

REACH est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2007 ; par le biais de la présente déclaration, nous souhaiterions vous informer de la position adoptée par Thetford en la matière <sup>1</sup>.

1. Thetford s'attelle à l'heure actuelle à la mise en oeuvre de la législation REACH.
2. Thetford a défini son rôle comme étant celui d'un importateur, d'un fabricant, d'un utilisateur en aval et d'un distributeur dans la chaîne d'approvisionnement.
3. Thetford agit de manière proactive en sa qualité d'utilisateur en aval en informant tous les fournisseurs à propos des conditions d'utilisation des substances.
4. Thetford a demandé aux fournisseurs de prendre les mesures nécessaires dans le cadre de REACH afin de garantir la continuité de la fabrication des produits.
5. Thetford n'utilisera que les substances, mélanges, matériaux, polymères ou articles qui seront (pré)enregistrés auprès de l'AEPC.
6. Thetford vous informera à propos des produits susceptibles de contenir des substances devant éventuellement figurer dans l'annexe des substances en vertu de l'Article 57 de REACH (pour la fin de 2008)
7. Thetford vous informera en cas de fourniture de produits rejetant intentionnellement des substances ou des préparations, comme stipulé dans les dispositions de l'Article 7 (1) du Règlement Reach.
8. Thetford fournira à tous les utilisateurs professionnels les renseignements nécessaires à propos de l'utilisation des produits en toute sécurité et des mesures de gestion des risques (RMM).
9. Notre personne de contact pour REACH est :  
M. Frans van der Pluijm  
Postbus 169  
4870 AD Etten-Leur  
Pays-Bas  
Tél : +31 (0) 76 504 22 00  
Fax : +31 (0) 76 504 23 00  
E-mail : reach@thetford.eu  
fvdpluijm@thetford.eu

Thetford  
Etten-Leur, Pays-Bas  
Date : le 11 août 2008



Stéphane Cordeille  
Managing Director Europe

<sup>1</sup>Les renseignements repris dans le présent courrier n'expriment que l'intention du demandeur et ne constituent pas une obligation légalement contraignante. Alors que les informations sont fournies de la meilleure foi, aucune déclaration ni garantie ne peut être donnée quant à leur exhaustivité ou leur exactitude et aucune responsabilité ne sera acceptée pour les dommages de toute nature résultant de l'utilisation de ces informations ou de leur prise en compte.